



PENTATHLON CANADA

Politique de qualification et de sélection

Équipe nationale senior

Équipe nationale junior

Équipe nationale U19

Équipe nationale U17

Équipe nationale U15

Équipe nationale maître

Compétitions internationales

Grands Jeux

Le présent document décrit les politiques de sélection de l'équipe nationale de Pentathlon Canada et les exigences de qualification pour les compétitions, pour la période quadriennale 2024-2028.

Cette version de la Politique de qualification et de sélection a été approuvée le 5 juin 2026 et remplace la version approuvée le 20 février 2026, ainsi que toute autre version antérieure.

Introduction

Pentathlon Canada se consacre au développement d'athlètes de haute performance (HP) en mettant l'accent sur la compétition aux plus hauts niveaux des compétitions internationales. Son mandat et ses politiques de haute performance sont entièrement axés sur la réalisation de cette mission : la qualification et la performance aux grands Jeux et aux championnats importants. Le présent document décrit les politiques relatives à la qualification des équipes nationales et à la sélection pour les compétitions.

Pour toute clarification ou question sur le contenu de la politique de sélection, veuillez contacter le DHP de Pentathlon Canada à ian.soellner@gmail.com.

Les modifications à la politique seront communiquées aux membres de Pentathlon Canada.

Critères de sélection de l'équipe nationale de Pentathlon Canada

- Membre actuel inscrit de Pentathlon Canada.
- Être un citoyen canadien avec un passeport valide, ou une personne en voie de devenir citoyen canadien qui est approuvée par l'UIPM pour représenter Pentathlon Canada.
- Participation aux plus récents championnats nationaux de pentathlon.
- Signature de l'entente ONS-athlète.
- Le cas échéant, satisfaction aux critères du COC et de l'UIPM.
- Avoir suivi le cours Respect et sport pour leaders d'activité.

Normes spécifiques aux équipes nationales

- Les conditions suivantes doivent être remplies en plus des critères ci-dessus.

Équipe nationale	Normes	Compétitions admissibles
senior	• Preuve d'un programme complet d'entraînement au pentathlon; • Obtenir, au cours de la saison précédente ou de celle en cours, lors d'une compétition de l'UIPM ou sanctionnée par Pentathlon Canada, le pointage minimum suivant : • hommes : 1 455, • femmes : 1 270.	Épreuves de catégorie A, B et C de l'UIPM
junior	• Preuve d'un programme complet d'entraînement au pentathlon; • Obtenir, au cours de la saison précédente ou de celle en cours, lors d'une compétition de l'UIPM ou sanctionnée par Pentathlon Canada, le pointage minimum suivant : • hommes : 1 380, ou 880 (natation et course-tir au laser), • femmes : 1 200, ou 770 (natation et course-tir au laser); • Engagement personnel soutenu avec l'entraîneur de l'équipe nationale.	Championnat du monde junior de l'UIPM Compétitions junior de l'UIPM
jeunesse	• Preuve d'un programme complet d'entraînement au pentathlon; • Obtenir, au cours de la saison précédente ou de celle en cours, lors d'une compétition de l'UIPM ou sanctionnée par Pentathlon Canada, le pointage minimum suivant : • hommes U19 : 1 390, ou 875 (natation et course-tir au laser), • hommes U17 : 1 295, ou 860 (natation et course-tir au laser), • hommes U15 : 1 080, ou 820 (natation et course-tir au laser), • femmes U19 : 1 215, ou 765 (natation et course-tir au laser), • femmes U17 : 1 150, ou 760 (natation et course-tir au laser), • femmes U15 : 870, ou 800 (natation et course-tir au laser); • Engagement personnel soutenu avec l'entraîneur de l'équipe nationale.	Championnat du monde jeunesse de l'UIPM Compétitions jeunesse de l'UIPM

Équipe de développement	Critères	Compétitions
senior	• Preuve d'un programme complet d'entraînement au pentathlon; • Obtenir, au cours de la saison précédente ou de celle en cours, lors d'une compétition de l'UIPM ou sanctionnée par Pentathlon Canada, le pointage minimum suivant : • hommes : 1 385, • femmes : 1 205.	Épreuves de catégorie A, B et C de l'UIPM Championnat panaméricain
junior	• Preuve d'un programme d'entraînement complet pour le pentathlon; • Obtenir, au cours de la saison précédente ou de celle en cours, lors d'une compétition de l'UIPM ou sanctionnée par Pentathlon Canada, le pointage minimum suivant : • hommes : 1 310, • femmes : 1 140; • Engagement personnel soutenu avec l'entraîneur de l'équipe nationale.	Compétitions junior de l'UIPM (sauf pour le Championnat du monde)
jeunesse	• Obtenir, au cours de la saison précédente ou de celle en cours, lors d'une compétition de l'UIPM ou sanctionnée par Pentathlon Canada, le pointage minimum suivant : • hommes U19 : 1 295, • hommes U17 : 1 230, • hommes U15 : 1 030, • femmes U19 : 1 130, • femmes U17 : 1 095, • femmes U15 : 830; • Engagement personnel soutenu avec l'entraîneur de l'équipe nationale.	Compétitions jeunesse de l'UIPM (sauf pour le Championnat du monde)

Notes

- Atteindre la norme d'équipe nationale n'implique pas la qualification pour un événement donné. Cela assure une priorité dans la sélection des épreuves et le soutien, dans la mesure du possible, de Pentathlon Canada.
- Une norme atteinte est valable pour la saison de compétition actuelle et suivante jusqu'au 31 décembre (par année civile). Si une norme est mise à jour, la norme la plus récente s'applique.
- Les critères senior, junior, U19 et U17 sont basés sur les scores de 5 disciplines (score total en escrime, obstacles, natation et course-tir au laser). Le classement U15 est basé sur les résultats de 4 disciplines (pas d'escrime).
 - La norme de 25/26 est basée sur les règles de l'UIPM de 2026 (ne peut pas s'appliquer aux performances de 24/25).
- Les athlètes peuvent participer aux épreuves qui correspondent aux critères qu'ils ont atteints dans chaque catégorie de compétition (senior, junior, jeunesse, maître).
- Un score natation + course-tir au laser est classé par rapport aux scores de 5 disciplines; son objectif est d'offrir des opportunités supplémentaires de se qualifier pour des événements internationaux via des contre-la-montre enregistrés.
- Les athlètes qui n'atteignent pas une norme susmentionnée sont admissibles aux événements de catégorie C de l'UIPM et aux événements externes sanctionnés au niveau national.
- Le « bassin d'athlètes » fait référence aux athlètes qui ont participé au plus récent championnat national. Les athlètes ayant une exemption peuvent demander au DHP (par courriel) d'être ajoutés au « bassin d'athlètes ».
- Les athlètes sont priés d'informer le DHP (par courriel) lorsqu'ils ont atteint une nouvelle norme.
- Des compétitions spécifiques (c.-à-d., les grands Jeux et certains championnats majeurs) suivront une voie de qualification spécifique.
- Les événements de Pentathlon Canada comprennent les championnats nationaux d'hiver et d'été, ou d'autres désignés comme des épreuves de la Coupe Canada.
- Les épreuves de la Coupe Canada sont des compétitions désignées au Canada où les athlètes de toutes les provinces sont invités à participer et où des concurrents internationaux peuvent être invités à participer. L'événement est pré-approuvé par Pentathlon Canada (PC) comme une compétition de qualification désignée dans le cadre des critères de sélection. Une épreuve de la Coupe Canada sera vérifiée par un délégué technique de PC pour s'assurer que le pointage et les procédures de l'épreuve sont conformes aux règlements de l'UIPM.
- Exemption admissible : Les critères d'exemption comprennent, sans s'y limiter, les blessures, les exigences scolaires, les urgences familiales personnelles, les compétitions internationales conflictuelles ou d'autres circonstances atténuantes confirmées par le directeur de la haute performance de Pentathlon Canada.

Critères de sélection pour les compétitions internationales

Pentathlon Canada doit approuver l'inscription de tout athlète à une compétition à l'extérieur du Canada. Les athlètes doivent faire une demande à Pentathlon Canada pour participer à toute compétition internationale.

- Les athlètes doivent avoir atteint la norme de l'équipe nationale de Pentathlon Canada applicable.

- La sélection pour les compétitions internationales est basée sur les quotas d'inscription disponibles, par ordre de priorité de classement.

Critères de sélection pour les grands Jeux

Le processus de nomination interne (PNI) pour participer à des grands Jeux sera publié le plus tôt possible avant la période de qualification et comprendra les exigences de sélection du Comité olympique canadien et de l'UIPM.